



Visite de jardin • Atelier • Rencontre

27 sept > 8 oct 2023

Partageons nos pratiques ! Compostage-paillage-jardinage au naturel

Opération proposée dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA



Les **Cafés compost** changent de nom et deviennent la **Fête du sol vivant** du **27 septembre au 8 octobre** !

Le **Réseau Compost Citoyen Grand Est** organise **en octobre une semaine** pour **faire découvrir aux habitantes et habitants de la région des pratiques de gestion des biodéchets au jardin** (tonte de pelouse, tailles de haies, branchages, restes de plantes du potager, ...).

Jusqu'à présent appelés Café Compost, ces événements se concentraient sur la pratique du compostage et son utilisation au jardin.

Répondant au besoin grandissant de **réduction des apports en déchèterie des déchets verts**, les Cafés Compost changent de nom pour la **Fête du Sol Vivant** et visent à promouvoir également les **pratiques de gestion au jardin de ces ressources**.

En effet, l'objectif du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRGPD) en Grand Est est la **séparation et de détournement des biodéchets des ordures ménagères résiduelles de 15 % dès 2025**.



Qu'est ce que la Fête du sol vivant ?

La **fête du sol vivant** consiste à **ouvrir les jardins de particuliers, des associations, ou des collectivités** sous forme de portes ouvertes. Les organisateurs pourront expliquer comment ils intègrent la **gestion des déchets verts à leurs pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de leur santé**.

Pour sa **1ère** édition, la Fête du sol vivant aura lieu du **27 septembre au 8 octobre 2023**.

Ces ateliers d'échanges seront tenus par des particuliers ou professionnels pour permettre de **partager** trucs et astuces sur le compostage en andins, en tas ou en bacs, le broyage au broyeur ou à la tondeuse, le paillage, les haies sèches, le mulching ou autres techniques de gestion sur place des déchets verts



Visite de jardin • Atelier • Rencontre

27 sept > 8 oct 2023

Partageons nos pratiques ! Compostage-paillage-jardinage au naturel

Opération proposée dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA



La **Fête du sol vivant** arrive
du **27 septembre au 8 octobre** !

Le **Réseau Compost Citoyen Grand Est** organise **en octobre une semaine** pour **faire découvrir aux habitantes et habitants de la région des pratiques de gestion des biodéchets au jardin** (tonte de pelouse, tailles de haies, branchages, restes de plantes du potager, ...).

Jusqu'à présent appelés Café Compost, ces événements se concentraient sur la pratique du compostage et son utilisation au jardin.

Répondant au besoin grandissant de **réduction des apports en déchèterie des déchets verts**, les Cafés Compost changent de nom pour la **Fête du Sol Vivant** et visent à promouvoir également les **pratiques de gestion au jardin de ces ressources**.

En effet, l'objectif du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRGPD) en Grand Est est la **séparation et de détournement des biodéchets des ordures ménagères résiduelles de 15 % dès 2025**.



Qu'est ce que la Fête du sol vivant ?

La **fête du sol vivant** consiste à **ouvrir les jardins de particuliers, des associations, ou des collectivités** sous forme de portes ouvertes. Les organisateurs pourront expliquer comment ils intègrent la **gestion des déchets verts à leurs pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de leur santé**.

Pour sa **1ère** édition, la Fête du sol vivant aura lieu du **27 septembre au 8 octobre 2023**.

Ces ateliers d'échanges seront tenus par des particuliers ou professionnels pour permettre de **partager** trucs et astuces sur le compostage en andins, en tas ou en bacs, le broyage au broyeur ou à la tondeuse, le paillage, les haies sèches, le mulching ou autres techniques de gestion sur place des déchets verts

Cela sera l'occasion :



- **Pour les particuliers** de faire **visiter leurs jardins** ou de **découvrir de nouvelles pratiques** près de chez eux tout en passant un moment convivial,
- **Pour les associations** de **proposer des animations** autour du compostage et de la gestion des déchets verts dans des jardins publics ou privés,
- **Pour les collectivités** de **faire vivre la dynamique** du compostage et de réduire les arrivées de déchets verts en déchèterie sur leurs territoires en organisant des événements dans des jardins ou en déchèterie, ou en invitant les habitantes, habitants et associations à participer.

Pourquoi est-il primordial de gérer sur place les déchets verts ?

Comme le rappelle XX XX, coordinatrice du Réseau Compost Citoyen REGIONXX, « *gérer ses déchets verts sur place permet de réduire les émissions de CO₂, de favoriser le retour au sol de la matière organique mais aussi de faire des économies aux habitant-es et aux collectivités !* ».

- En France, il est **strictement interdit** (sauf arrêté préfectoral) aux particuliers comme aux professionnels **de brûler à l'air libre** leurs déchets verts. Le Code pénal prévoit une amende de 450 € pour tout contrevenant.
- Contribue à **réduire les apports de déchets verts en déchèterie**. Sur certains territoires les déchets verts équivalent à **50%** des apports en déchèterie, et leur gestion représente un coût exorbitant pour les collectivités.
- Empêche l'appauvrissement des parcelles dont sont issus les déchets verts en permettant le **retour au sol de la matière organique** nécessaire à la vie du sol.
- Le paillage permet d'**économiser l'arrosage** en limitant l'évaporation
- Le gisement annuel apporté en déchetterie est en moyenne de : **130 kg/habitant/an** (60% de pelouse). Source ADEME 2008
- Gérer ses déchets verts sur place permet de **réduire les transports de déchets verts** en déchèterie ce qui représente une économie pour les particuliers (temps, usure des véhicules, essence) et en CO₂ émit par le transport.
- L'objectif du **Plan régional de prévention et de gestion des déchets** (PRGPD) en Occitanie est de réduire de 20% les déchets verts apportés en déchèterie en 2025. Aujourd'hui, cela représente 74kg/an/hab en Occitanie, c'est autant que les biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles (OMR).

Quels déchets verts peut-on valoriser dans nos jardins ?

Les déchets verts sont des résidus d'origine végétale issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts :

- L'**herbe** issue de la tonte et du fauchage,
- Les **feuilles mortes**,
- Les **résidus d'élagage**, de **taille** et de **débroussaillage**,
- Les **végétaux** et **restes de cultures**
- Les **fruits non consommables** tombés des arbres,

Qu'est ce que le RCC Grand Est ?



À l'occasion de cet événement, le **Réseau Compost Citoyen Grand Est** accompagnera **les jardiniers, associations ou collectivités** afin de les aider à accueillir au mieux les visiteurs et à promouvoir leurs propres pratiques.

L'objectif est donc de permettre au plus grand nombre de diffuser eux-mêmes leurs pratiques et innovations et de devenir pleinement acteurs de la préservation de leur environnement local dans une démarche d'éducation populaire.

Lieux, dates et horaires et inscription des événements sur :

<https://grandest.reseaucompost.org/fete-du-sol-vivant>



Contact presse :

Aurélie MELONI
Responsable communication
aurelie.meloni@fredon-grandest.fr
06.95.39.77.24